



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue le 18 octobre 2016 à 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284, boulevard Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Madame Dominique Gaudreau

Messieurs Jean-François Pelletier
 Denis Proulx
 Alexandre Jolicoeur
 Raymond X. Caron
 Fernand Poitras

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Caron, maire.

Colette Lord agit à titre de secrétaire.

267-10-2016

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité de renoncer à l'avis de convocation de la présente réunion.

268-10-2016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME DE FORMATION POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL :

- ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;
- ATTENDU QUE que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;
- ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
- ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;
- ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;
- ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;
- ATTENDU QUE que la Municipalité de L'Islet prévoit la formation de un (1) pompier pour le programme *Pompier I* et de deux (2) pompiers pour le programme *Opérateurs de pompe* au cours de la prochaine année



N° de résolution
ou annotation

pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgences sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Islet doit transmettre sa demande au ministère de la sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de L'Islet en conformité avec l'article 6 du Programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de L'Islet.

269-10-2016

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – MTQ – TRAVAUX - JONCTION DES ROUTES 132 / 285 :

CONSIDÉRANT QUE le rapport technique d'analyse hydraulique du réseau d'eau potable confirme une déficience en matière de capacité incendie sur une section des routes 132 et 285 dans le secteur de L'Islet-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de solutionner ce problème et ce, afin d'accroître la protection de ce secteur en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE les travaux se dérouleront sur des routes dont la juridiction relève du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QU' il y va de l'intérêt de la municipalité de former un partenariat avec le MTQ afin de réaliser ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Gaudreau appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère des Transports du Québec un soutien financier dans le but de réaliser conjointement les travaux requis pour corriger le problème de protection incendie dans ce secteur.

270-10-2016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS (FPC) – VOLET DEUX (2) – INFRASTRUCTURES COLLECTIVES – RÉAMÉNAGEMENT TERRAIN DE TENNIS :

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser dans le cadre du programme Fonds des petites collectivités(FPC), Volet deux (2), infrastructures collectives, une demande d'aide financière dans le but de réaménager le terrain de tennis existant sur le territoire de L'Islet-sur-Mer.

271-10-2016

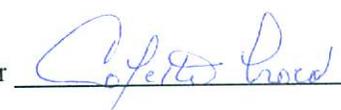
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

À 20 h 32, il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente assemblée soit et est levée.


Colette Lord, directrice générale
et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par  maire

Par  directrice générale et secrétaire-trésorière